

Date : XX/09/2019

Communiqué de presse

L'O-ID publie un guide pour comprendre la comptabilité des émissions de Gaz à Effet de Serre dans l'immobilier



Face à l'urgence climatique, réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'immobilier, l'un des plus émetteurs en France, est essentiel. Connaître et donc comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments sur l'ensemble du cycle de vie est un point de départ incontournable.

Cette comptabilité a pour but d'**identifier les postes d'émission prépondérants**, permettant de **construire un plan d'action** pour les réduire. Elle est actuellement complexe à comprendre et à mettre en œuvre, les outils étant variés, les données difficiles à obtenir et le nombre d'acteurs à solliciter important.

De plus, **il n'existe pas de consensus sur le périmètre à prendre en compte pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre dans un bâtiment tertiaire**, notamment parce que le secteur immobilier est hétérogène et implique de nombreux acteurs aux périmètres de responsabilité différents.

Aujourd'hui, le suivi est généralement restreint aux scopes 1 et 2, laissant de côté l'impact significatif des matériaux de construction et de la mobilité (scope 3 amont et aval). **Les**

éléments communiqués sont par conséquent difficilement comparables, car les périmètres et postes d'émissions pris en compte dans l'analyse varient selon la phase du cycle de vie et les acteurs.

L'objectif de cette publication est de proposer un **cadre de compréhension commun sur la définition et la mesure des émissions de GES d'un bâtiment**. Cette courte publication (8 pages), élaborée **en partenariat avec l'ADEME**, est le résultat d'**une réflexion collective** menée par un groupe de travail d'acteurs de l'immobilier.

Elle s'appuie sur un **travail de décryptage**, disponible sous forme de fiches accessibles en ligne ([comptabilité carbone des fluides frigorigènes](#), [tarification carbone en immobilier](#), [initiatives climat du secteur de l'immobilier](#), [matériaux biosourcés et réemploi](#), etc.).

La publication a été présentée lors d'un atelier organisé chez Union Investment le 26 septembre 2019, introduit par **Cédric NICARD**, *Directeur du Développement Durable – HORIZON AM*, avec la participation de **Fanny Fleuriot**, *responsable du Centre de Ressources GES, Base Carbone® et Partenariats au Service Climat – ADEME* et **Maxime Capron**, *Chargé de Développement Durable – PERIAL*.

L'OïD invite les acteurs intéressés à faire part de leurs commentaires à l'adresse communication@o-immobilierdurable.fr.

Contact presse

OïD: contact@o-immobilierdurable.fr - 07 69 78 01 10

A propos de l'OïD

L'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OïD qui rassemble une cinquantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France.

www.o-immobilierdurable.fr